

calibrite

colorchecker classic



100 mm

NOTICE
SUR DIVERS MONUMENTS

DE
L'ÉPOQUE CELTIQUE

DANS LE DÉPARTEMENT DE L'AISNE.

MÉMOIRE

LU A LA SÉANCE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

le 30 juillet 1864

PAR PEIGNÉ-DELACOURT.

PARIS
LIBRAIRIE DE AUGUSTE DURAND
7, RUE DES GRÈS, 7
1864

1875

NOTICE
SUR DIVERS MONUMENTS

DE

L'ÉPOQUE CELTIQUE

DANS LE DÉPARTEMENT DE L' AISNE.



MÉMOIRE

LU A LA SÉANCE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

le 30 juillet 1864

PAR PEIGNÉ-DELACOURT.



PARIS

LIBRAIRIE DE AUGUSTE DURAND

7, RUE DES GRÈS, 7

—
1864

NOTICE SUR DIVERS MONUMENTS

DE

L'ÉPOQUE CELTIQUE

DANS LE DÉPARTEMENT DE L'AINSE.

PRÉFACE.

L'étude que je poursuis, commune par commune, de la topographie archéologique des environs de Laon, dans le périmètre de la carte du dépôt de la guerre, m'a fourni récemment l'occasion de découvrir quelques monuments, et de pouvoir signaler certaines découvertes qui m'ont paru mériter d'être soumises à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

J'ai eu l'honneur de lui présenter dernièrement un exemplaire gravé de cette carte que j'ai fait agrandir au 40,000^e, de façon à pouvoir y porter *les lieux dits historiques*, les monuments anciens, et les chemins gaulois, romains et mérovingiens : le tout imprimé en couleur rouge, tranchant sur les caractères noirs du fond de la carte. Les avantages qu'on retirerait d'une opération semblable entreprise sur toute l'étendue de la France étant une fois reconnus, on arriverait facilement, grâce à la puissance de la division bien ordonnée et à la méthode arrêtée d'avance, je veux dire en commençant dans chaque localité par des réponses à un questionnaire, fournies par les maires et conseillers municipaux convoqués à cet effet, et revisées par les soins des comités cantonaux de statistique. Le tout serait finalement soumis aux sociétés archéologiques maintenant si multipliées.

Je ne crois pas être indiscret en ajoutant que cette œuvre, si elle le mérite par son exécution, ne manquera pas d'un puissant appui; ce projet a fixé dès le début l'attention bienveillante *de la Personne qui sait le mieux, en France, écouter, entendre et se souvenir.*

Comme le gouvernement presse la confection des inventaires, dans les dépôts d'archives et les bibliothèques publiques, ce classement méthodique permettra bientôt de trouver à volonté les actes et titres, source première de la vérité dans l'histoire. Alors le village le plus humble possédera, avec ces documents, les chroniques tant celles écrites, que celles conservées par la tradition locale; on y joindrait la reproduction graphique de ses monuments. Chacun alors aura sa petite histoire toujours intéressante quand il s'agit du sol natal. Les monographies illustrées par la carte topographique du lieu, avec addition d'un texte explicatif, étant mises aux mains des enfants assis sur les bancs de l'école, resteraient gravées dans leur mémoire, et plus tard, devenus les hommes des générations successives, connaissant mieux leur pays, ils l'aimeraient davantage, et, songeant moins à le quitter, n'en seraient-ils pas plus sages et plus heureux ?

Je viens signaler quelques monuments de l'âge de pierre qui ont appelé mon attention dans une excursion récente dans les environs de Coucy-le-Château.

1^o Tronçon d'un chemin gaulois, à Trosly-Loire.

Les premiers habitants du plateau supérieur du Soissonnais ne pouvaient gagner les vallées et les plaines basses qui entourent cette contrée sans franchir des pentes considérables. Ils choisissaient, à cet effet, les passages les moins abruptes, ceux où les eaux pluviales, en s'écoulant rapidement, avaient entraîné des sables qui s'étaient naturellement déposés en adoucissant et égalisant les rampes. C'est ce qu'on voit dans tous les pays de montagnes.

Ainsi, se présente un débouché, parfaitement conservé, sur le territoire de Trosly-Loire, au nord du terrain soissonnais. Celui-ci a gardé sa physionomie première et présente une particularité qui doit être signalée. Au début de l'inclinaison du sol, la roche cal-

caire très-dure qui, sur ce point, est bornée à une assise de 40 à 50 centimètres d'épaisseur, a été brisée presque à fleur du terrain, tandis que sur le coteau, à droite et à gauche du chemin, la saillie de la pierre se projette en forme de table. On sait que ces accidents sont fréquents partout où le torrent diluvien qui a formé les grandes vallées de l'Aisne et de l'Oise, a balayé les sables sur lesquels repose l'étage géologique du calcaire grossier. On voit à Trosly-Loire, sur les côtés, les débris de ces rochers brisés, gisant çà et là. On a donné, en plusieurs lieux, le nom de *Pierre-frite* à ces encorbellements naturels (1). Il ne faut pas confondre ce mot avec celui de *Pierre-fitte*, *Petra ficta*, pierre fichée. Dans un vallon qui touche au passage de Trosly, existe un *lieu dit* du nom d'*Orcival* ou d'*Orgival*.

Une fontaine qui sort des sables à côté de la *Pierre-frite* de Trosly porte le nom de Saint-Pierre (2).

Quant à la roche saillante traversée par le chemin, comme les véhicules la heurtaient brutalement à la montée, comme à la descente, elle a été nécessairement écornée en forme de *chas*, là où commence l'ornière entaillée; et celle-ci, au lieu de former un sinus étroit, s'est évasée nécessairement.

Au milieu de l'espace entre les deux échancrures, on voit une petite brèche produite sur la roche par le pas des chevaux attelés dans les limons de la charrette, mode indispensable avec le faible écartement à 1 mètr. 05 centim. des roues; le timon et l'attelage à deux chevaux de front exigeant la largeur de 1 mètr. 45 cent. au moins, telle que

(1) Ici on trouve cette désignation dans un titre de l'an 1441, recueilli par M. Marville (Archives de Sinceny). Une table saillante formée par la roche, porte également le nom de *Pierre-frite*; on la voit sur le sommet de la montagne de Crouy, derrière la Perrière.

(2) C'est une trace de l'apostolat de saint Amand, le célèbre évêque régional de la deuxième Belgique (au septième siècle); les *vie sanctorum* se reconnaissent aux vocables des églises. Saint Amand donna le nom de Saint-Pierre à plusieurs de ses fondations (Bretigny, Barizy, Lihons, etc.). Une vision qu'il eut à Rome déterminait sa prédilection pour le prince des apôtres. Ainsi les traces de saint Martin, saint Lucien, saint Eloi, saint Médard, se rencontrent également sur plusieurs points où ces missionnaires de la foi chrétienne détruisirent les objets du culte des Gaulois.

les Romains en usaient. Donc ces derniers ne se servirent jamais de ce passage. Cette conclusion est de rigueur.



Tronçon d'un chemin gaulois, à Trosly-Loire.

M. Marville de Trosly à qui je dois l'indication de ce spécimen qu'il a découvert dernièrement, a parcouru les terrains et les chemins qui pouvaient aboutir à ce passage, et n'a pas trouvé jusqu'à présent d'autre point où s'offrit ce témoignage de la dimension des chemins gaulois. Il continuera incessamment ses investigations autour de la montagne du Soissonnais.

2^e Pierre ronde d'Urcel.

À l'ouest de cette commune située entre Soissons et Laon, vers le point de réunion du rû d'Ardon et de la rivière de l'Ailette, existe une arête ou colline qui se prolonge du sud au nord et porte le nom de *Montois*. Elle s'étend entre les deux cours d'eau et isole en partie l'anse qu'ils forment avant leur confluent.

La surface de cette éminence est parsemée de bancs de grès de l'étage des lignites qui y sont largement exploités.

Sur les dernières rampes de la partie du *Montois* qui fait face à l'ouest et domine les marais que parcourent les deux courants avant leur réunion, à 45 mètr. de distance de la dernière ligne de ces roches, on voit s'élever une pierre druidique sur un terrain qui paraît avoir été, dès la plus haute époque, disposé de main d'homme, en un plateau légèrement incliné à l'ouest, avec deux pentes latérales.

Cette roche porte sur l'atlas cadastral d'Urcel et sur la carte de Cassini le nom de *Pierre ronde*. La carte du dépôt de la guerre n'en fait pas mention.

C'est un grès de forme conique, ayant deux mètres de hauteur hors de terre, et un semblable diamètre. Il présente diverses bosselures irrégulières et des concavités, dont l'une de forme ovale, placée au sommet, a une capacité d'environ un litre. Il serait intéres-

sant de s'assurer, par une fouille, du degré d'enfoncement de cette pierre. Peut-être trouverait-on quelques objets d'antiquité très-significatifs.



Pierre ronde d'Urcel.

Une petite hachette en jade a été trouvée aux *Grands-Champs* voisins de ce lieu, par M. Hurier, qui a bien voulu me l'offrir. Sur le terrain préparé autour de la *Pierre ronde*, 2,000 personnes pouvaient porter directement la vue sur le point central. Il n'y a jamais eu de trajet pratiqué habituellement dans la direction de l'ouest, à travers les marais, qui n'offrent aucune trace de chaussée. Les cours d'eau n'ont pas de bords solides permettant le passage à gué.

Au sud-ouest d'Urcel, l'Ailette court à travers un terrain qui se relève insensiblement vers le sud. Là se trouvait établi, dès les temps de l'occupation romaine, le Pont-Auger (*Pons-Augusti* ?)

Le Voyeux (*via* ?) touche à la rive gauche de l'Ailette, il se continue vers Chavignon. Après avoir quelque peu suivi le chemin dit *des Vallons*, j'arrivai dans l'intérieur du beau et vaste do-

maine de Pinon, près du *Moulin-Rouge*, sur le bord du bois de Herly (1).

3° Sentiers hiératiques des Gaulois.

Que la fréquentation active et prolongée d'un chemin qui parcourt une pente rapide à travers le sable ou des terrains qui se désagrègent facilement, y amène peu à peu une profonde entaille augmentée par l'action des eaux pluviales ou des sources : c'est ce qui se présente en tous lieux dans des conditions semblables. On donne à ces anfractuosités le nom de *creuses* ou de *cavées*.

Mais cet effet, qui se produit bien plus lentement dans les étroits passages destinés seulement aux hommes ou tout au plus aux bêtes de somme, doit être nul lorsque le terrain est tout à fait plan, comme c'est ici le cas.

Et pourtant, j'ai observé sur divers points que certains sentiers offraient un caractère d'enfoncement dans le sol, qu'il m'était impossible d'attribuer aux simples détritrus. Ainsi :

1° Au revers sud du mont Saint-Siméon, près de Noyon, un de ces petits chemins ayant 90 cent. environ de largeur, et encaissé par une tranchée à pic, à la profondeur de 60 à 80 cent. en moyenne, gagne, avec une pente assez douce un *lieu dit* : *Hesdin* (2) situé à mi-côte, où se trouve établie une impasse triangulaire. Cette petite place offre 25 mètres environ sur chaque face, elle est surmontée par un terrassement bien marqué.

La solidité du sol m'autorise à regarder cette cavée, régulièrement tracée, comme étant le résultat d'un travail exécuté dans une intention spéciale, et me paraît avoir une destination hiératique.

2° Même disposition se retrouve en un autre lieu également nommé *Hesdin*. Le sentier, de même dimension et de profondeur égale au moins à celui que je viens de citer, conduit sur le revers à l'ouest du *Mont de Choisy*, commune de Caisne, près de Noyon.

On voit, au sommet, un tertre élevé par les Romains au III^e siècle, sur un point qui domine cet amphithéâtre naturel. Le nom de *Tombe*

(1) Ce nom remet en mémoire les nombreuses localités du voisinage qui offrent ce radical, comme *Herlincourt*, *Hermont*, *Herimont*, etc.

(2) *Hesi-dunum* ?

du Général y désignait un *tumulus*; et cependant une fouille que je fis pratiquer il y a quelques années, m'ayant donné seulement quelques débris de l'époque romaine du III^e siècle (1), sans indices de tombe, je présamai que j'étais en présence d'un *Altare*; et pour m'assurer de la vérité de cette étymologie par un fait concordant, je fis pratiquer un sondage minutieux par lignes convergentes autour de la petite butte. A quelques mètres de distance, on trouva les débris d'un autel qu'indiquaient des portions d'un encadrement en pierre, taillé en biseau, puis la sonde heurta la partie supérieure d'une statue en demi-bosse d'une hauteur de 4 mètre 30 représentant *Mercur*e coiffé du pétase.

Ne peut-on pas en augurer que les Romains avaient placé cette divinité là même où les cérémonies du culte des Gaulois avaient été précédemment pratiquées?

La statue et l'autel des Romains furent à leur tour renversés par le christianisme naissant.

Je me trouvais entouré par des sentiers analogues qui se croisent dans la forêt de Pinon, plus étroits encore. Comme ils ont dû servir seulement pour les gens de pied, ont-ils pu pénétrer dans le sol à 30 cent. environ de profondeur en moyenne, par l'effet des passages même les plus fréquentés? Je ne le crois pas. J'attendrai du reste que la visite des hommes expérimentés vienne porter mon sentiment et l'induction qui lui sert de terme à sa valeur réelle. (2).

A Porquéricourt, près de Noyon, il y a un rocher composé de cinq parties agglomérées de calcaire grossier, descendu dans une vallée collatérale à l'Oise à l'époque diluvienne.

On la nomme la pierre *Quintpierre* ou *Quépierre*.

Elle est réputée avoir servi au culte druidique.

Outre le chemin assez large par lequel on arrive au sommet de ce rocher, il existe un sentier étroit, qui résulte d'une fissure naturelle

(1) Supplément aux recherches sur Noviodunum, etc., p. 25, t. XV, *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*.

(2) M. de Saulcy, séance tenante, a bien voulu me faire savoir que des allées étroites et profondes, semblables à celle dont je viens de parler, auraient été très-récemment découvertes dans la forêt de Champagne, près de Fontainebleau.

qui paraît avoir été agrandie de manière à permettre exactement le passage à un homme de moyenne corpulence.



Pierre Quépierre ou Quintpierre, à Porquéricourt, près de Noyon.

Près de Plombières, au château des Fées, on voit, dans la masse de rochers agglomérés, un passage étroit qui traverse le milieu du tertre.

Près de Rhuis (1) et entre Croix et Athies (Somme) existent encore des chemins creux en plat pays qui offrent un sujet d'études, car ceux-ci ne sont pas hiératiques et sont, toutefois, en opposition complète avec les voies romaines qui forment saillie même sur les sommets montueux.

4^o Allées non couvertes de Pinon.

J'en étais là de mes remarques, lorsque, revenant dans la direction de l'ouest, et me rapprochant du château, je tombai par le travers sur une double rangée de grès levés, se présentant dans les

(1) Mon mémoire sur les Silvanectes, t. XIX, de la *Société des Antiquaires de Picardie*.

dispositions suivantes sur deux lignes écartées à la distance de 1 mètre 25 cent.



Une Allée non couverte à Pinon, avant le rétablissement de l'alignement des pierres.

Un bucheron qui m'avait amené sur ce terrain m'apprit que j'étais aux environs de la *fontaine de Saint-Victor*, et que M. le vicomte de Courval, propriétaire du domaine, avait sur d'autres points fait relever des grès semblables gisant sur place, et leur donnait le nom d'*allées druidiques*. De plus, M. Mareuse, mon parent, qui habite Anizy-le-Château, m'apprit également que celles que je voyais avec lui étaient presque toutes debout, mais hors d'aplomb, depuis un temps immémorial.

Evidemment, ces grès pris dans les masses de ces rochers, formant la couche superficielle, et qui abondent dans plusieurs parties de ces terrains, avaient subi quelques remaniements pour être ainsi directement mis en ligne.

Leur épaisseur varie de 30 à 80 cent. Leur largeur de 30 à 40 cent., va souvent au double. Leur longueur (pour la partie hors du sol) dépasse pour quelques-uns 1 mètre 50 cent., tout en n'atteignant pas 50 cent. pour quelques échantillons.

Comme on le voit, il n'y a nulle symétrie observée, quant aux dimensions des blocs.

Plus loin, je trouvai une autre portion de ligne double, puis une troisième, à l'écartement de 10 mètres environ l'une de l'autre. J'avoue que je conçus d'abord certains doutes autorisés par la vue d'une croix dite de *Bon Secours*, formée de grès d'une longueur remarquable et bien équarris. D'autre part je voyais dans le parc, sur d'autres points, une borne façon milliaire avec une inscription latine moderne, puis une tour de belle forme et de grande hauteur, imitation du style architectural du xiv^e siècle (à peu près).

Toutefois le caractère des sentiers profonds, et des allées bordées de grès me parut appartenir incontestablement à la plus haute antiquité; et je m'empressai, à mon retour à Paris, de prier M. de Courval de me donner des explications sur ces derniers monuments. Il me fournit tous les détails que je pouvais désirer sur ses *Allées druidiques* dont il avait entretenu quelques Antiquaires des villes voisines, qui les avaient visitées. Ceux-ci n'y attachèrent probablement pas grande importance, puisqu'il ne fut rien publié ni à Soissons ni à Laon, dans les bulletins des sociétés archéologiques de ces villes. Pour ma part, je fus vivement impressionné par ce qui précède, et étant convaincu de la haute importance qui doit être attribuée à ces monuments, je me suis empressé, croyant rendre service à la science, d'en faire la publication, avec l'agrément et sur l'invitation de M. de Courval, à qui revient tout l'honneur de la découverte. Ces pierres dressées formaient un ensemble comparable, sinon par les dimensions, du moins pour la quantité, aux pierres fameuses de Bretagne et d'Angleterre.

Leur nombre a dû monter à quelques milliers, d'après les supputations de M. de Courval, en l'évaluant à 5 ou 6 kilomètres de longueur en double ligne.

On aura mieux le compte, lorsque les roches gisant dans la place

qu'elles'occupaient auront été mises à nu par l'enlèvement du gazon et du terreau.

On peut du reste suivre les trainées des *pierres* jadis *levées* : quelques-unes sont restées demi-inclinées et saillaient plus ou moins. Sur quelques points deux lignes doubles marchent parallèlement, et à la distance de peu de mètres. Certaines parties vont en se contournant.

M. de Courval croit pouvoir indiquer une ligne qui gagnait le bois de Herly, enclavé dans son domaine, et où se trouve une enceinte circulaire indiquée par quelques pierres couchées sur le terrain. Nous l'avons cherchée ensemble, mais nous n'avons pu en retrouver les traces, le taillis étant touffu, et ayant quelques années de pousse. Au sud du domaine, un chemin creux, connu sous le nom de *Vieille route de Vailly*, porte les caractères de l'époque gauloise. Il établissait des communications avec différentes branches du *Chemin de la Barbarie*, savoir : 1^o celle de l'Ardenne, passant à Craonne, au Vieux-Laon, etc. ; 2^o la grande artère, traversant d'une part toute la Gaule de l'est à l'ouest et passant par Pont-Arcy, le long de la montagne de Reims, l'Argonne et Verdun, laissant sa marque dans la dénomination de *Vieux Chemin des Romains*, et gagnant par là la Germanie. En premier lieu elle fournissait un rameau à Reims (rue du Barbâtre).

D'autre part ce chemin de la Barbarie (qui, pour avoir perdu son nom dans une partie de son parcours, pour avoir subi des coupures, n'en présente pas moins un ensemble constant) se dirige à l'ouest vers l'Oise, passe entre Noyon et Compiègne, Roudium, Samarobriva et aboutit à la mer, vis-à-vis la Grande-Bretagne.

Des recherches ultérieures établiront peut-être qu'il exista jadis des communications entre les lieux dont je viens de parler et l'emplacement qu'occupe la *Pierre ronde d'Urcel*.

Il y aura à tenir compte d'un pont dit *Barron*, ou fortifié, barré, *Barrum*, touchant au passage de l'Ailette près de Chavignon.

M. de Courval possède dans son cabinet, au château de Pinon, plusieurs haches et pointes de flèches, le tout en silex. Elles ont été recueillies surtout près des lieux où furent relevées les roches formant les allées celtiques.

Pour le succès des recherches archéologiques en ces lieux, il se trouve par bonne chance que ce domaine est le patrimoine d'un ami fort éclairé des sciences naturelles et historiques. Il ne laissera rien détruire, on peut en avoir l'assurance.

Les grès de la forêt ont été exploités au siècle dernier. M. de Courval ne doute pas, et on le voit par les débris de roches dont le terrain est parsemé, qu'un grand nombre de ces *Pierres levées* fut alors converti en pavés.

Un de ces blocs m'a paru porter quelques traces du frottement employé pour polir les haches (1).

Sous le manteau de verdure et de détritus des plantes forestières, on trouve, mieux que partout ailleurs, intacts les restes de l'antiquité.

Le hasard a fait que cette forêt si belle, si bien conservée, a passé, sans être morcelée, des Gaulois entre les mains des Romains, dont on retrouve les traces dans quelques restes de constructions et divers débris de terre sigillée.

Ce fut sans doute une *villa fiscalis*.

Puis elle fut donnée par Clovis à saint Remi, l'évêque de Reims, et comprise dans le domaine du Mége, ou du Mègre, ainsi qu'Anizy, Chavignon et Coucy. Thomas de Marle, le rude seigneur de Coucy l'enleva à l'abbaye de Saint-Crépin-le-Grand de Soissons, au XII^e siècle, et l'incorpora à son domaine. Puis ce fut un apanage réservé dans cette famille.

(1) Mais il est loin d'offrir les marques du procédé technique usité par les Gaulois, comme celui que j'ai vu très-récemment dans une propriété, à la Varenne-Sain'-Hilaire, chez M. Louis Le Guay, architecte de Paris. La science archéologique doit à ses recherches empreintes d'une rare sagacité, et appliquées à l'étude d'un coin de terre à sa portée, la découverte d'une foule d'objets d'art et d'industrie, sépultures, etc., provenant des premiers habitants de la presqu'île formée par la Marne.

Entre autres monuments de l'Age de pierre, se trouve un large grès dont une partie creusée en cuvette ovale par l'action du frottement des haches en silex qui y recevaient leur poli, offre en outre, sur le côté, deux rainures propres à user la pierre pour former, puis pour affûter le taillant.

M. Louis Leguay a également recueilli, sur ce point, de nombreux débris d'armes en pierre en voie d'exécution, et un tombeau celtique, qui est l'un des ornements du musée de Cluny.

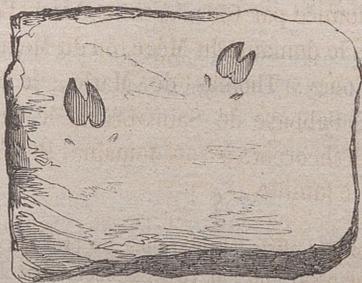
Au xv^e siècle, ce bien appartenait à la famille de Bar, et plus tard à celles de Luxembourg et de Vendôme, d'où il arriva à Henri IV, avec Coucy, Marle, Ham, Montcornet, Guise, Saint-Go-bain, etc.

Au xviii^e siècle il passa de la famille de Lameth dans celle des Du Bois de Courval, qui la possèdent.

5^o La Pierre du diable à Pinon.

Près de la *Croix de Bon Secours*, dont j'ai parlé précédemment, et qui est portée sur une base présentant, sous un moindre volume, l'aspect de la *Pierre ronde d'Urcel*, et reconnue par M. de Courval comme celtique, existe un bloc de grès *en place*, ayant 50 à 60 cent. d'épaisseur, 3 m. 40 c. de longueur du nord au sud, et 1 m. 20 c. de largeur de l'est à l'ouest.

Le nom de *Banc du Diable* lui a été donné en raison d'em-preintes parfaitement marquées, ainsi que les gardes des ongles postérieurs d'un mammifère de la taille d'une génisse, et en tout cas, appartenant à un animal fissipède.



Banc du diable (Domaine de Pinon).

Cette forme rappelle la légende *du diable au pied fourchu*. Sous ce rapport, cette observation, qui appartient au domaine de la géologie et de la paléontologie, touche également au terrain de l'archéologie ; car ce sont sans doute des marques semblables qui firent donner autrefois le nom de *Grès du diable* à une roche du même étage de l'argile plastique, déposé autrefois sur la rive droite de l'Oise, vis-à-vis le monastère d'Ourscamp.

Ici, la légende était encore conservée au xvii^e siècle, suivant le rapport de don Guittou, visiteur de l'ordre à Clairvaux (1).

Comme saint Bernard venait à Ourscamp, qu'il avait fondé pour y rétablir la paix troublée au sujet de l'élection d'un abbé, le diable, qui voyait une large proie prête à lui échapper, fit en vain tous ses efforts pour le retenir sur la rive de l'Oise qu'il allait traverser en barque, et ses griffes restèrent empreintes sur la pierre. Saint Bernard fut heureux que la triste prévision qu'il avait exprimée et dont la formule était conservée :

Petulantia juvenum, excidium Ursicampi,
ne fût pas réalisée (2).

PEIGNÉ-DELACOURT.

Ourscamp (Oise), le 15 juillet 1864.

(1) Bibl. imp., MS. F. Bouhier, n^o 52, p. 411.

(2) On ne connaît pas encore la forme du pied du Coryphodon et de l'Anthracotherium, les seuls animaux de cet étage, et auxquels peuvent se rapporter ces marques.

ALLOCUTION

PRONONCÉE LE 6 JANVIER 1869.

PAR

M. CHABOUILLET,

Président de la Société impériale des Antiquaires
de France.

« Messieurs,

» Au moment de quitter la place d'honneur où m'a fait asseoir votre extrême bienveillance, et dont votre concours m'a rendu les fonctions si faciles et si agréables, j'aurais été heureux de n'avoir qu'à vous exprimer ma sincère gratitude et à vous entretenir de l'état de vos affaires. Malheureusement, il n'en peut être ainsi; vous ne le savez que trop, en 1868 nous avons payé à la destinée humaine un tribut exceptionnellement cruel. Comme en 1867, pendant l'année qui vient de finir, la Société a vu disparaître quatre de ses membres, et il me faut remplir, non sans une émotion que vous partagerez, le douloureux devoir de vous rappeler les noms que l'on n'inscrira plus sur cette liste où chacun de nous ne compte que des amis. Espérons que mon successeur aura la satisfaction de constater, comme il est arrivé aux heureux Présidents des cinq années 1861, 1862, 1863, 1864 et 1865, que nul d'entre nous n'aura été arraché aux siens, à la compagnie, à l'étude. Je dis à l'étude; c'est en effet à leur table de travail que sont généralement surpris les hommes qui se sont voués à la carrière de l'érudition, et c'est ce qui s'est présenté pour les confrères que nous regrettons. Je n'exagère pas; en toute vérité, l'on peut dire que la mort a seule pu leur faire tomber la plume des mains. Celui-là même